



LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE LIÉE AU TOURISME DE MÉMOIRE : 12 MILLIONS DE VISITES EN 2016

Le ministère des armées joue un rôle important dans la structuration du tourisme de mémoire. Il soutient une offre riche et diversifiée. En 2016, les lieux de mémoire ont ainsi accueilli près de 12 millions de visites, dont 1,2 pour les hauts lieux de la mémoire nationale. Les événements commémoratifs (centenaires de la Bataille de la Somme et de la Bataille de Verdun, par exemple) sont favorables à la fréquentation touristique dans les régions concernées.

Le tourisme de mémoire est « une démarche incitant le public à explorer des éléments du patrimoine mis en valeur pour y puiser l'enrichissement civique et culturel que procure la référence au passé » (Cavaignac et Deperne, 2003). Le ministère des armées est un acteur essentiel dans la promotion du tourisme de mémoire, sur les plans mémoriel (honorer les sacrifices consentis par la Nation), organisationnel (structurer le secteur) et financier⁽¹⁾. Il travaille en collaboration avec les autres acteurs de l'État, notamment le ministère en charge du tourisme, les collectivités territoriales et les associations. Toutes ces initiatives concourent à stimuler la demande touristique et à structurer ce secteur riche, mais hétérogène en termes de pratiques (visites guidées ou non), de clientèles (groupes, scolaires, étrangers), de variété des sites et d'acteurs (collectivités, associations, ministères, États étrangers, etc.).

A partir de différentes données provenant du ministère des armées et de ses principaux homologues internationaux (Allemagne, Etats-Unis, Royaume-Uni pour le Commonwealth) ainsi que d'une enquête conduite auprès des principaux opérateurs de l'offre (musées, mémoriaux, etc.), l'étude propose une analyse du tourisme de mémoire en France métropolitaine. Elle complète une analyse précédente liée aux commémorations de la Grande Guerre à Verdun (Moura, Calzada et Marchal, 2016).

L'OFFRE TOURISTIQUE

Une offre diversifiée

L'activité touristique consiste à visiter des sites mémoriels, que l'on peut classer en cinq catégories :

- sites témoins : lieux de déroulement des événements (plages, champs de bataille, etc.) ;
- sites commémoratifs : lieux de recueillement, de souvenir (monuments, cimetières, nécropoles, etc.). Dans les nécropoles et cimetières reposent les dépouilles de soldats de diverses nationalités tombés sur le sol français (y compris des combattants des colonies) ;
- sites informatifs : lieux de témoignage et d'information sur un angle particulier de l'Histoire (circuits, routes, etc.) ;
- sites pédagogiques : sites qui cherchent à replacer cette Histoire dans une approche plus globale et pédagogique avec un souci de tirer du passé des conséquences pour aujourd'hui (musées, centres d'interprétation, etc.) ;
- sites à vocation multiple : combinaison de tout ou partie des types de sites mentionnés plus haut.

Parmi tous ces sites, neuf sont des hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN)⁽²⁾. Propriété de l'Etat, ils ont vocation à maintenir le lien armée-nation, par leur caractère national et emblématique. De ce fait, le ministère des armées pilote leurs projets d'investissement et de valorisation.

(1) Voir une description détaillée de l'action du ministère dans la revue des *Chemins de la mémoire* n° 253 (mars/avril 2016).

(2) Arrêté du 20 mars 2014 portant définition et fixant la liste des hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la défense : le cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), le cimetière national de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse), l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin), le Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), le mémorial des martyrs de la Déportation (Paris), le mémorial de la prison de Montluc (Rhône), le mémorial du débarquement allié de Provence au Mont-Faron (Var), le mémorial des guerres en Indochine (Var), le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris).

Sylvain MOURA
Chargé d'études économiques à
l'Observatoire Économique de la Défense.

Christian CALZADA
Secrétaire Général de
l'Observatoire Économique de la Défense.

Caroline MARCHAL
Chargée d'études Tourisme de mémoire à
la Direction des patrimoines, de la mémoire
et des archives.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr

Une offre localisée

La géographie de cette offre touristique montre la prédominance de deux zones : le nord de la France métropolitaine et le grand quart sud-est (**Carte 1**). Le nord de la France a été marqué par trois grands conflits contemporains (guerre de 1870, 1^{ère} et 2^{de} Guerres mondiales). Il regroupe logiquement la majorité de l'offre et draine des visiteurs aussi bien français qu'étrangers. Le grand quart sud-est se caractérise par une offre importante en rapport essentiellement avec la 2^{de} Guerre mondiale. Il est noté que les régions Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent l'atout d'être déjà des grandes régions touristiques. Aussi, disposent-elles d'un potentiel touristique susceptible d'avoir des retombées sur le tourisme de mémoire, les visiteurs de ces régions peuvent ainsi profiter de leur séjour pour se rendre sur un lieu de mémoire.

Une offre soutenue par le budget du ministère

Mise en œuvre par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) avec le concours d'opérateurs, la politique de mémoire du ministère des armées se concrétise par l'organisation de manifestations d'hommage au monde combattant, la préservation et la mise en valeur du patrimoine mémoriel et la conduite d'actions pédagogiques et d'enseignement de défense. Sur la période 2014-2016, 71,4 M€ ont été engagés à ce titre.

Acteur du tourisme de mémoire par les sites dont il est responsable, le ministère des armées développe également depuis plusieurs années des partenariats avec les structures qui œuvrent pour la valorisation de leur patrimoine mémoriel, contribuant ainsi à la transmission de la mémoire et des valeurs qui s'y attachent. Ainsi, la DPMA soutient financièrement des collectivités ou associations qui créent ou rénovent des équipements de mémoire. Elle anime par ailleurs un réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains afin de créer des synergies entre ses membres et contribuer à leur professionnalisation.

(3) Essentiellement pour le réaménagement de l'ancienne gare de déportation de Bobigny, la rénovation de la galerie documentaire du musée Clémenceau, le déménagement du musée de la résistance nationale de Champigny-sur-Marne et celui du musée du général Leclerc de Hautecloque - de la libération de Paris - musée Jean Moulin.

L'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) est le principal opérateur de la DPMA pour la mise en œuvre de l'entretien des sépultures de guerre et des HLMN sur le territoire français. Parmi ces derniers, deux actions importantes de rénovation (infrastructure et muséographie) ont été conduites, au mémorial du débarquement et de la libération de Provence (Mont Faron, Toulon) et au mémorial des martyrs de la Déportation (Ile de la Cité, Paris). Est également en cours depuis 2011 un important programme de rénovation des 274 nécropoles nationales et des carrés militaires, complété par des actions de valorisation (mise en œuvre d'une charte paysagère, implantation de panneaux d'information historique dans toutes les nécropoles nationales).

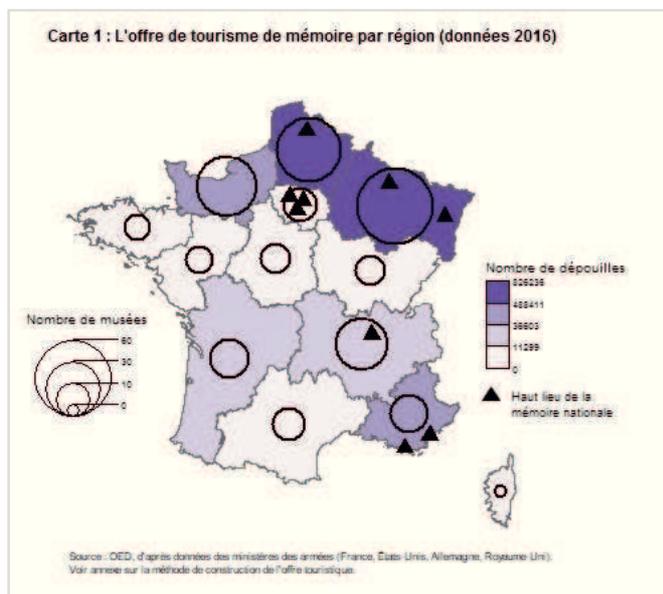
Par ailleurs, la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale est un groupement d'intérêt public interministériel créé en 2012 pour préparer et mettre en œuvre le programme commémoratif.

Il intervient dans l'organisation de manifestations (exemple : cérémonie du 29 mai 2016 du centenaire de la bataille de Verdun), la diffusion de l'information (exemple : portail internet centenaire.org) et le soutien aux initiatives publiques et privées relatives au centenaire (exemple : délivrance d'un label centenaire).

Bien d'autres acteurs sont associés à la mise en œuvre de la politique mémorielle du ministère des armées. En témoigne le poids des subventions : 51,7 M€, soit 72 % du budget total, sur la période 2014-2016. En particulier, de nombreux sites sont gérés par des associations ou fondations (exemples : comité du mémorial de Verdun dans la Meuse, fondation du mémorial de l'escadrille Lafayette dans les Hauts-de-Seine). Les collectivités territoriales bénéficient aussi de transferts financiers en provenance du ministère des armées (essentiellement des subventions pour rénovation de lieux de mémoire). Logiquement, les principales régions d'appartenance de ces collectivités sont le Grand Est (53 % des subventions), l'Ile-de-France (13 %⁽³⁾) et la Normandie (11 %).

Enfin, avec sa dimension événementielle, le tourisme de mémoire permet à des sociétés appartenant au secteur des activités créatives, artistiques, de spectacle, ainsi qu'à celui des activités de location de matériels afférents (mobilier, lumière, sons, etc.) d'être fournisseurs du ministère des armées.

Carte 1 : L'offre de tourisme de mémoire par région (données 2016)



LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Hausse de la fréquentation dans le Grand Est les Hauts-de-France

En 2016, les lieux de mémoire ont accueilli près de 12 millions de visites. Les scolaires représentent en moyenne 12,3 % des visites de lieux de mémoire en 2016 et les visiteurs étrangers 11 %. La fréquentation est différente selon les régions : hausse dans le Grand Est et les Hauts-de-France, baisse en Normandie et Ile-de-France. Le poids des deux dernières régions dans le tourisme de mémoire explique le recul de la fréquentation au niveau national depuis 2015 (-2,5 % entre 2015 et 2016, -7,1 % entre 2014 et 2015).

La Normandie reste le territoire de mémoire le plus fréquenté avec près de 4 millions de visites, suivi par l'Île-de-France et les Hauts-de-France qui totalisent 2,2 millions de visites chacun et le Grand Est avec près de 2 millions de visites en 2016. La région Grand Est voit le nombre de touristes de mémoire augmenter de 37 % du fait des commémorations autour du centenaire de la bataille de Verdun (**Figure 1**). La fréquentation dans les Hauts-de-France, également au cœur des commémorations en 2016 avec le centenaire de la bataille de la Somme, augmente d'un peu plus de 4 %. En revanche, la fréquentation baisse en Normandie et en Ile-de-France, territoires affectés par le contexte sécuritaire et peu concernés par les grands événements commémoratifs de l'année 2016. La région Normandie a connu un pic en 2014, dû à l'effet des commémorations des 70 ans du débarquement⁽⁴⁾. Mais en 2016, elle contribue à hauteur de six points à la baisse de la fréquentation nationale constatée.

Entre 2015 et 2016, alors que la fréquentation (nuitées) des hébergements collectifs touristiques (hôtels et campings) en France métropolitaine baisse de 1,1 %, le nombre de visites au titre du tourisme de mémoire recule de 2,5 %. Ce recul est dû à la moindre fréquentation étrangère (hôtellerie) qui recule de 5,7 %, marquée par les attentats ayant frappé la France, notamment en novembre 2015 et en juillet 2016.

La Normandie enregistre un recul du tourisme de mémoire de 6,0 %, alors que la fréquentation dans l'hôtellerie progresse légèrement (+1,0 %). Le repli de la fréquentation hôtelière en Ile-de-France, en particulier étrangère, est nettement plus marqué (-7,2 %) que pour le tourisme de mémoire (-2,1 %). Dans le Grand Est, la fréquentation au titre du tourisme de mémoire a progressé deux fois plus vite que la fréquentation hôtelière (+4,4 % contre 2,0 %) (**Figures 2 et 3**).

Figure 1 : Nombre total de visites par région

Régions	2014	2015	2016	Variations relatives (%)	
				2014/2015	2015/2016
Auvergne-Rhône-Alpes	327,9	318,4	340,0	-2,9	6,8
Bourgogne-Franche-Comté	62,9	70,6	59,8	12,2	-15,2
Bretagne	39,6	38,0	38,9	-3,8	2,2
Centre-Val de Loire	35,9	30,1	29,8	-16,1	-0,9
Grand Est	1 635,4	1 438,8	1 964,6	-12,0	36,6
Hauts-de-France	2 065,6	2 122,3	2 199,5	2,7	3,6
Île-de-France	2 621,8	2 466,8	2 209,2	-5,9	-10,4
Normandie	5 278,5	4 534,9	3 812,7	-14,1	-15,9
Nouvelle-Aquitaine	559,2	567,8	569,3	1,6	0,3
Occitanie	19,4	22,4	84,3	15,2	276,6
Pays de la Loire	123,8	129,1	129,1	4,3	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	164,7	274,5	281,0	66,7	2,3
France métropolitaine	12 934,6	12 013,7	11 718,3	-7,1	-2,5

Champ géographique : France métropolitaine hors Corse.

Champ : 202 réponses exploitables.

Source : enquête tourisme de mémoire 2016, DPMA, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Figure 2 : Fréquentations touristiques comparées

Contributions à la croissance 2015/2016 (%)

Régions	Hôtellerie	Campings	Tourisme de mémoire
	Nuitées totales	Nuitées totales	Visites
Ile-de-France	-7,2	-0,2	-2,1
Centre-Val-de-Loire	1,8	-0,1	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	0,0	0,0	-0,1
Normandie	1,0	-0,2	-6,0
Hauts-de-France	2,2	0,0	0,6
Grand-Est	2,0	0,0	4,4
Pays-de-la-Loire	6,5	-0,3	0,0
Bretagne	2,1	-0,5	0,0
Nouvelle-Aquitaine	3,0	0,1	0,0
Occitanie	2,3	0,6	0,5
Auvergne-Rhône-Alpes	4,4	0,3	0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-1,7	-0,4	0,1
Corse	3,4	0,0	nc
France Métropolitaine	-1,0	-0,6	-2,5

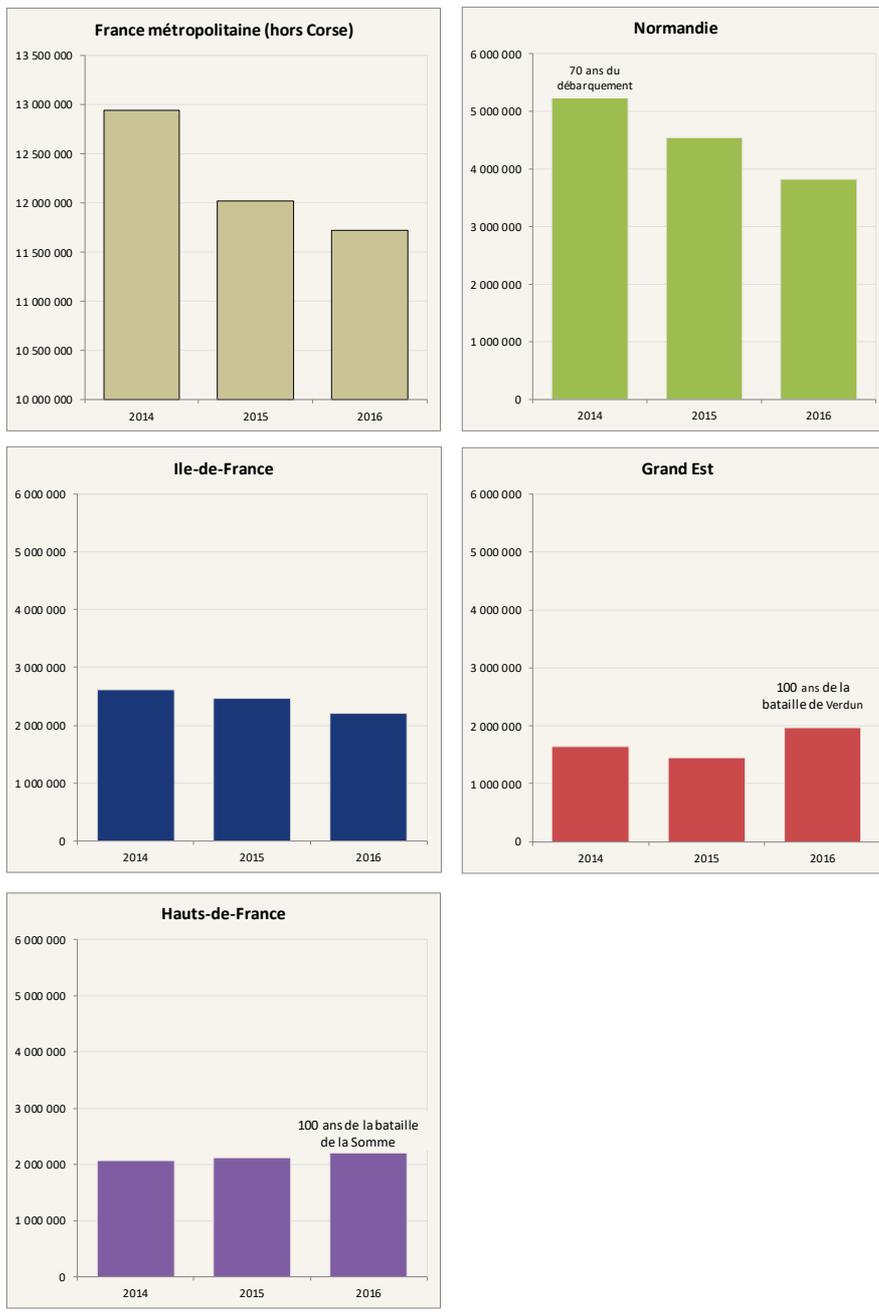
nc : non connu.

Sources :

Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, Enquête tourisme de mémoire 2016, DPMA, traitements Observatoire Économique de la Défense.

(4) Comité Régional du Tourisme de Normandie, « Le tourisme de mémoire en Normandie », édition 2015.

Figure 3 : Nombre total de visites par année et grandes régions



Champ : 202 réponses exploitables.
 Source : enquête tourisme de mémoire 2016, DMPA, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Méthode de construction de la carte de l'offre touristique

- Les musées sont répertoriés par le ministère des armées et font l'objet d'une enquête annuelle de fréquentation. La taille des cercles est proportionnelle au nombre de musées dans une région.
- L'importance des nécropoles est mesurée par le nombre de dépouilles recensées dans chacune d'elles. Les nécropoles prises en compte sont celles gérées par : la France, l'Allemagne, les États-Unis et le Royaume-Uni pour le Commonwealth. La définition d'une nécropole change d'un pays à l'autre (assimilation avec cimetière militaire ou carré militaire, par exemple). Il a été décidé de retenir les principales nécropoles, cimetières et mémoriaux (plus de 499 dépouilles, qui est la valeur médiane), l'objectif n'étant pas d'étudier les nécropoles mais d'identifier les régions où elles sont susceptibles d'accueillir des visiteurs.
- Les hauts lieux de la mémoire nationale sont géolocalisés, sauf pour les lieux franciliens (dans ce cas, la géolocalisation entraînerait un chevauchement illisible en raison de la proximité des lieux).

Impact des commémorations

Les commémorations du centenaire de la bataille de la Somme et de la bataille de Verdun ont largement bénéficié aux destinations concernées.

Meuse

Les sites mémoriaux de la Meuse ont accueilli un nombre de visiteurs record en 2016. Les six principaux sites ont en effet reçu 1,17 million de visiteurs, soit une augmentation de 73,3 %. Cette affluence s'explique par les événements commémorant le centenaire de la bataille de Verdun, dont le point d'orgue a été le 29 mai, mais également par la réouverture du mémorial de Verdun en février 2016.

Somme

Le programme commémoratif proposé à l'occasion du centenaire de la bataille de la Somme 1916-2016, mais également l'inauguration du nouveau musée de site à Thiepval (musée 14-18, bataille de la Somme) ont très nettement favorisé la fréquentation touristique dans la Somme en 2016 (+17,3 %). Au total sur l'année 2016, le centre d'accueil de Thiepval, l'historial de la Grande Guerre et le mémorial terre-neuvien de Beaumont Hamel ont tous connu une hausse de leur fréquentation par rapport à 2015.

Front des Vosges

Les sites mémoriels alsaciens connaissent en 2016 une excellente fréquentation (+10,7 %). Avec plus de 440 000 visiteurs, la fréquentation dépasse celle de 2015 qui avait été une année record compte tenu des commémorations du centenaire des combats des Vosges. Au centenaire de la Première Guerre mondiale se sont ajoutés les 70 ans de la fin de la Seconde.

Musées et hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des armées

Les hauts lieux de la mémoire nationale (dont quatre comprennent une nécropole) ont reçu 1,2 million de visites en 2016, soit 10,5 % de la fréquentation totale des lieux de mémoire. L'année 2016 a été marquée par la réouverture du mémorial des martyrs de la déportation (Paris, Île de la Cité) après rénovation de sa muséographie. Sa fréquentation a fortement progressé en 2016 (+38,2 %).

Les musées sous la responsabilité du ministère des armées ont reçu 2 millions de visites en 2016, soit 17 % de la fréquentation totale des lieux de mémoire. La baisse enregistrée en 2015 (-5,3 %) s'est accentuée en 2016 (-12,0 %) (**Figures 4 et 5**).

L'offre touristique bénéficie d'une actualité événementielle riche entre 2014 et 2016, du fait du centenaire de la Grande Guerre. La région Hauts-de-France devrait continuer à bénéficier de cet effet en 2017, notamment grâce au centenaire des batailles d'Arras et de Vimy. De son côté, la région Grand Est verra l'ouverture de l'historial franco-allemand du Hartmannswillerkopf et celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur la rénovation du mémorial du débarquement et de la libération de Provence du Mont Faron à Toulon.

Figure 4 : Nombre total de visites par grand type de structure

	2014	2015	2016	Variations relatives	
				2014/2015	2015/2016
Milliers					
Conflits :					
1870	103,5	86,4	78,1	-16,5	-9,6
1 ^{ère} Guerre Mondiale	2 903,2	2 755,4	3 375,0	-5,1	22,5
2 ^{ème} Guerre Mondiale	7 317,0	6 568,6	5 980,9	-10,2	-8,9
Algérie	0,4	0,6	1,1	55,4	83,3
Indochine	11,6	9,5	8,8	-17,8	-7,7
Multiconflits	2 598,9	2 593,2	2 274,4	-0,2	-12,3
Lieux de mémoire :					
Adhérents au réseau MMCC	4 417,3	4 118,3	4 259,0	-6,8	3,4
dont HLMN	290,8	322,8	525,2	11,0	62,7
dont Musées	1 673,8	1 564,8	1 413,5	-6,5	-9,7
Non adhérents	8 517,3	7 895,4	7 459,3	-7,3	-5,5

HLMN : hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des armées.

MMCC : musées et mémoriaux des conflits contemporains.

Champ : 202 réponses exploitables.

Source : enquête tourisme de mémoire 2016, DPMA, traitements Observatoire Économique de la Défense.

Figure 5 : Les 10 sites les plus fréquentés en 2016

Part (%) dans le total des visites

Sites	Part (%)
Cimetière américain d'Omaha (Colleville sur Mer)	11,7
Musée de l'Armée (Paris 7)	10,3
Centre d'interprétation du parc mémorial canadien de Vimy	6,8
Ossuaire et nécropole (Douaumont)	4,3
Cimetière allemand de La Cambe	3,8
Musée national de la Marine (Paris et quatre ports)	2,7
Village martyr (Oradour-sur-Glane)	2,6
Musée du débarquement (Arromanches les Bains)	2,4
Arromanches 360 (Arromanches les Bains)	2,0
Visitor Center de la Pointe du Hoc (Cricqueville en Bessin)	2,0
Autres	51,4
Total	100,0

Champ : 202 réponses exploitables.

Source : enquête tourisme de mémoire 2016, DPMA, traitements Observatoire Économique de la Défense.

(5) Ossuaire et nécropole (Douaumont), mémorial de Verdun (Fleury-devant-Douaumont), Fort de Douaumont (Douaumont), Citadelle souterraine de Verdun, Fort de Vaux (Vaux-devant-Damloup), Centre mondial de la paix (Verdun), Carrières d'Haudainville / Des flammes à la lumière (Verdun).

Enquête annuelle

Les résultats présentés ici s'appuient sur l'enquête menée entre février et juin 2017 par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées en association avec l'Observatoire Économique de la Défense, sur la fréquentation de 292 lieux de mémoire en France. Les lieux de mémoire ont été sollicités directement par questionnaire ; 69,2 % ont répondu (incluant les lieux les plus fréquentés).

Bibliographie

- CAVAINAC F., DEPERNE H. (2003), « Les chemins de mémoire, une initiative de l'État », Cahiers Espace, n° 80, décembre.
- MOURA S., CALZADA C., MARCHAL C (2016), « La fréquentation touristique liée aux commémorations de la grande guerre dans la région de Verdun », EcoDef Études, n° 84, novembre.
- FAVRE Florent, Les campings : un confort accru, une fréquentation en hausse, Insee Première, n° 1649, mai 2017.
- HILLAIREAU Fabrice, « Les hébergements collectifs touristiques en 2016 : la fréquentation française compense partiellement le recul des nuitées étrangères », 4 pages DGE, Etudes Economiques, n° 68, mars 2017.
- « Fréquentation des lieux de mémoire en France en 2016 », plaquette, Ministère des armées, Réseau MMCC (musées et mémoriaux des conflits contemporains).

Sites internet

- www.defense.gouv.fr/memoire
- www.cheminsdememoire.gouv.fr
- www.memoiresdeshommes.sga.defense.gouv.fr

A PARAÎTRE

Prochaines publications :
Indice de traitement brut - grille indiciaire des militaires 3^{ème} trimestre 2017 – EcoDef Conjoncture
N° 100 - Anniversaire - EcoDef Études

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IJSN 1293-4348